

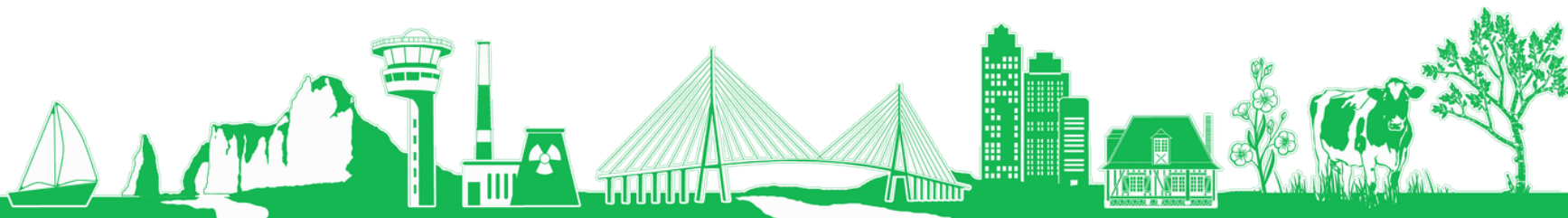


*Les haies : une ressource pour répondre aux enjeux de demain*

**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Evolution du linéaire de haies agricoles en Seine-Maritime



# 1. La méthodologie



# La PAC : un outil à notre disposition

## 1) Les obligations pour bénéficier des aides de la PAC depuis 2015 :

Les règles de Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales - BCAE 7 : maintien des particularités topographiques (haies, bosquets, mares)

Définition : La haie est une unité linéaire de végétation ligneuse, implantée à plat, sur talus ou sur creux, avec :

- présence d'arbustes et le cas échéant, présence d'arbres et/ou d'autres ligneux (ronces, genets, ajoncs...),
- ou présence d'arbres et d'autres ligneux (ronces, genets, ...).

Par ailleurs, la haie doit être située au sein d'un îlot agricole et sa largeur inférieure ou égale à 10 m.

Ne sont pas inclus dans les haies : les alignements d'arbres et les bosquets

A noter : le déplacement de la haie est possible pour un meilleur emplacement environnemental, sous réserve de l'avis d'un organisme agréé et d'une déclaration préalable à la DDTM



## La PAC : un outil à notre disposition

2) Une cartographie disponible via le SIGC\* (déclarations annuelles PAC)

> **Cartographie BCAE 7** (référence : données SNA 2015, mise à jour après chaque campagne de déclaration PAC) : **haies**, bosquets mares,

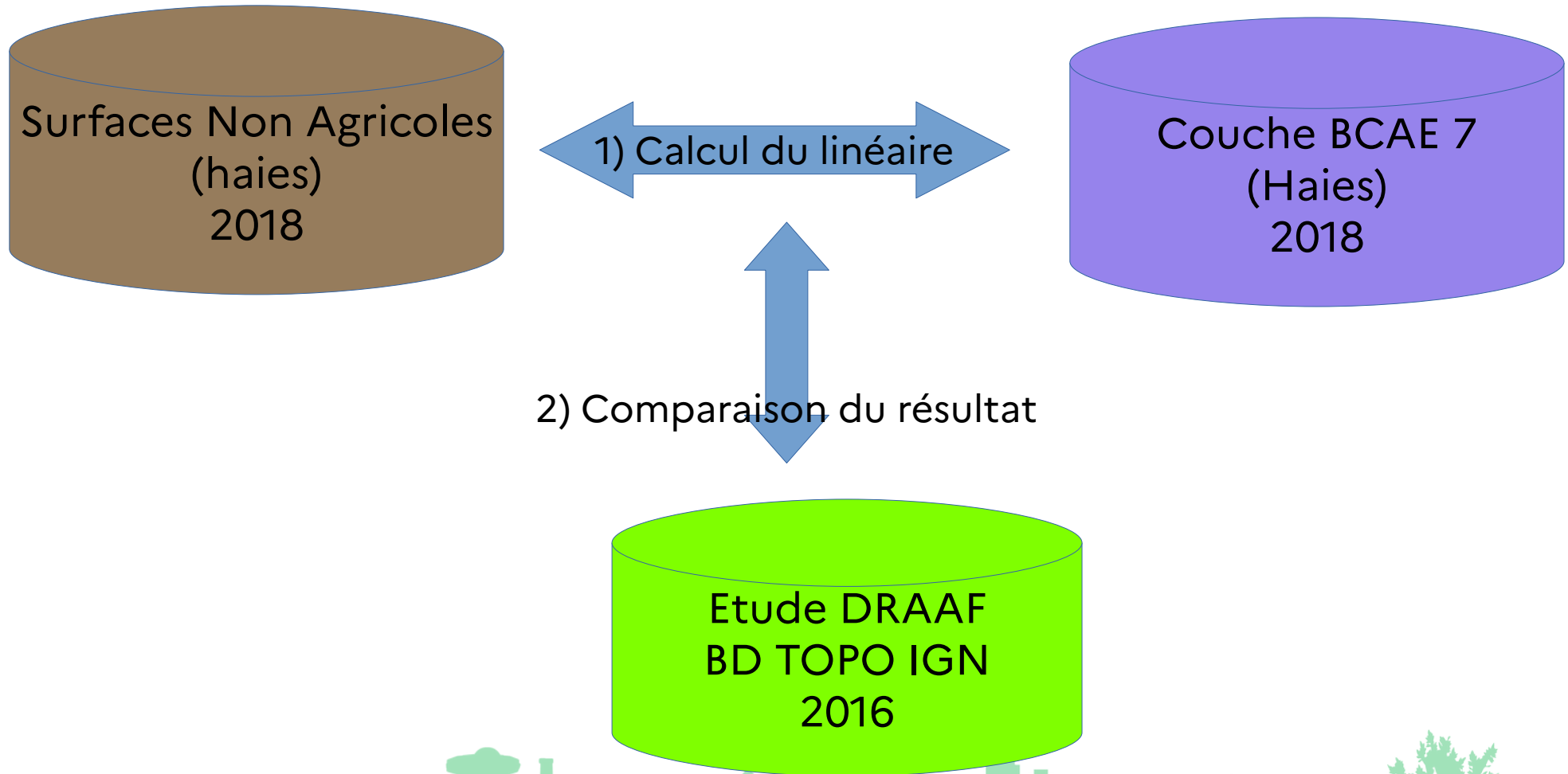
> **Cartographie des SNA** (surfaces non agricoles dont certaines sont considérées comme surfaces d'intérêt écologique SIE, pour obtenir le paiement vert au titre de la PAC) : **haies**, arbres alignés, arbres isolés, bosquets, mares...

*A noter :*

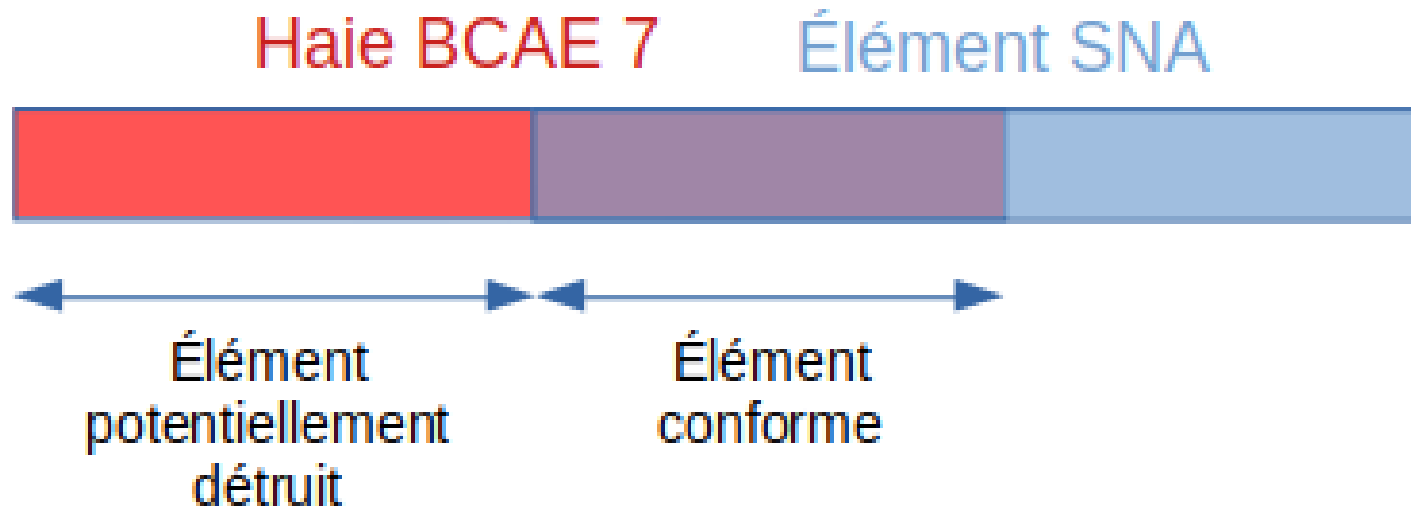
*Cartographie des haies établie par la DRAAF Normandie, à partir de la BD-TOPO de l'IGN – 2016 : toutes zones, tous types de haies dont arbres alignés*

\* Système intégré de gestion et de contrôle

## Les haies : une ressource pour répondre aux enjeux de demain



# Les haies : une ressource pour répondre aux enjeux de demain



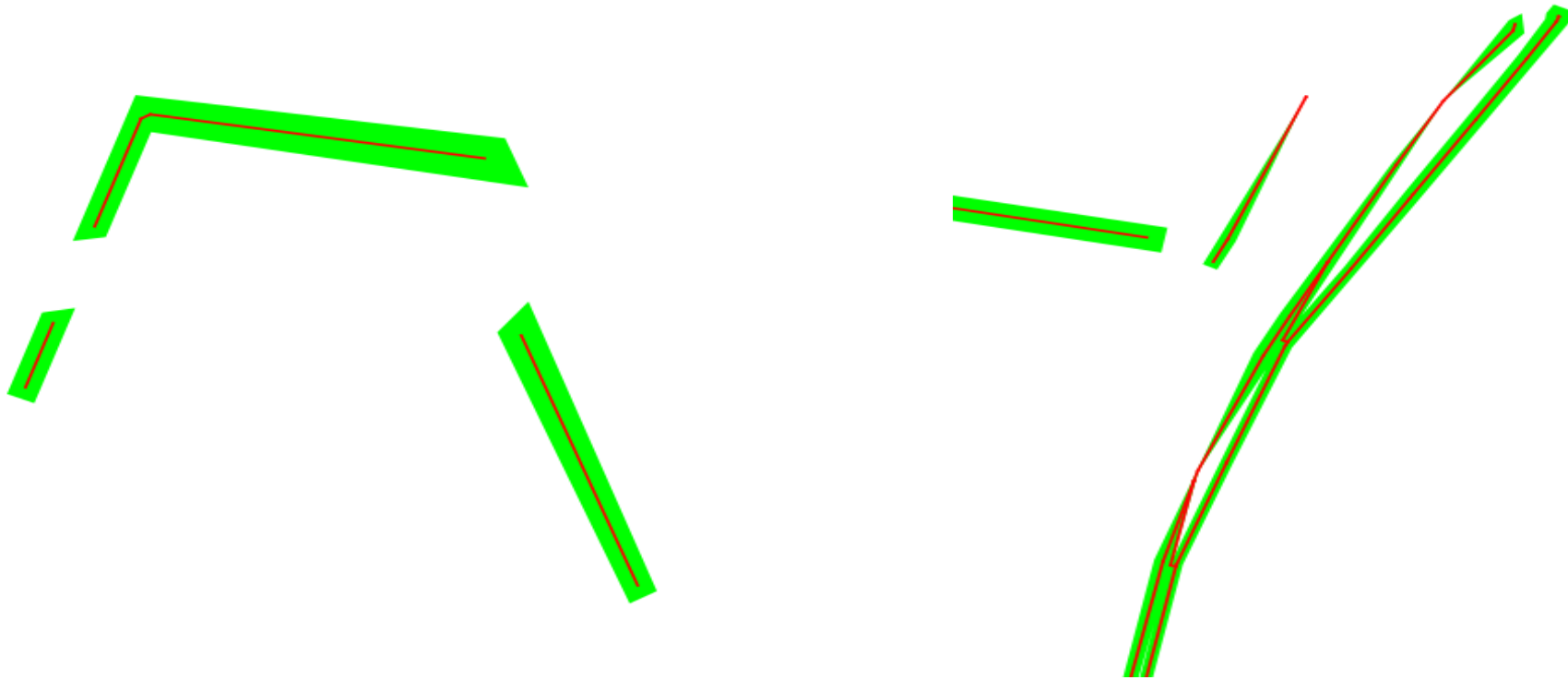
## Les haies : une ressource pour répondre aux enjeux de demain

En vert : BD-TOPO

En bleu : BCAE 7



Des géométries parfois complexes ... qui viennent parasiter le calcul



et nécessitent d'appliquer une bande tampon d'au moins 1 m

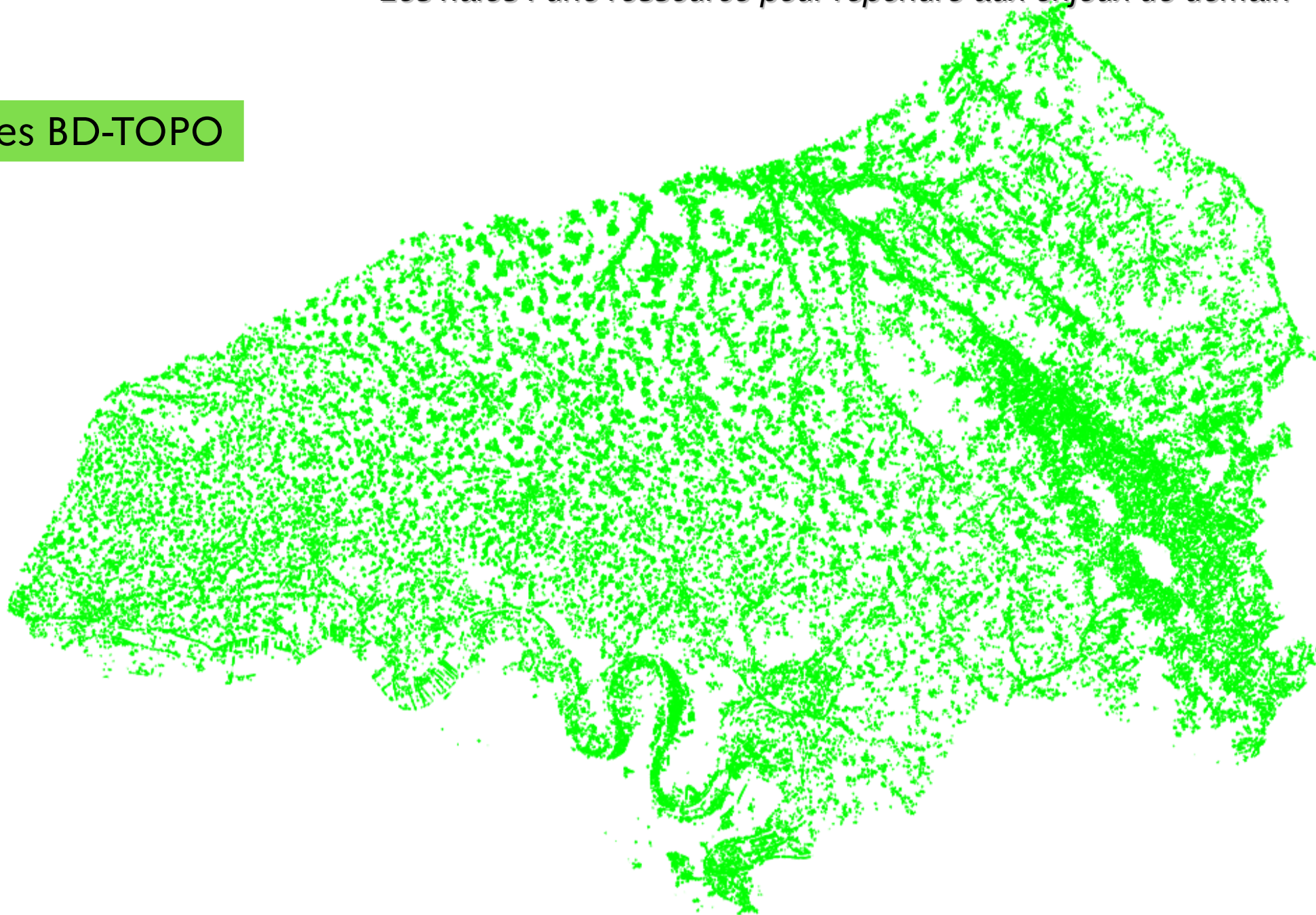




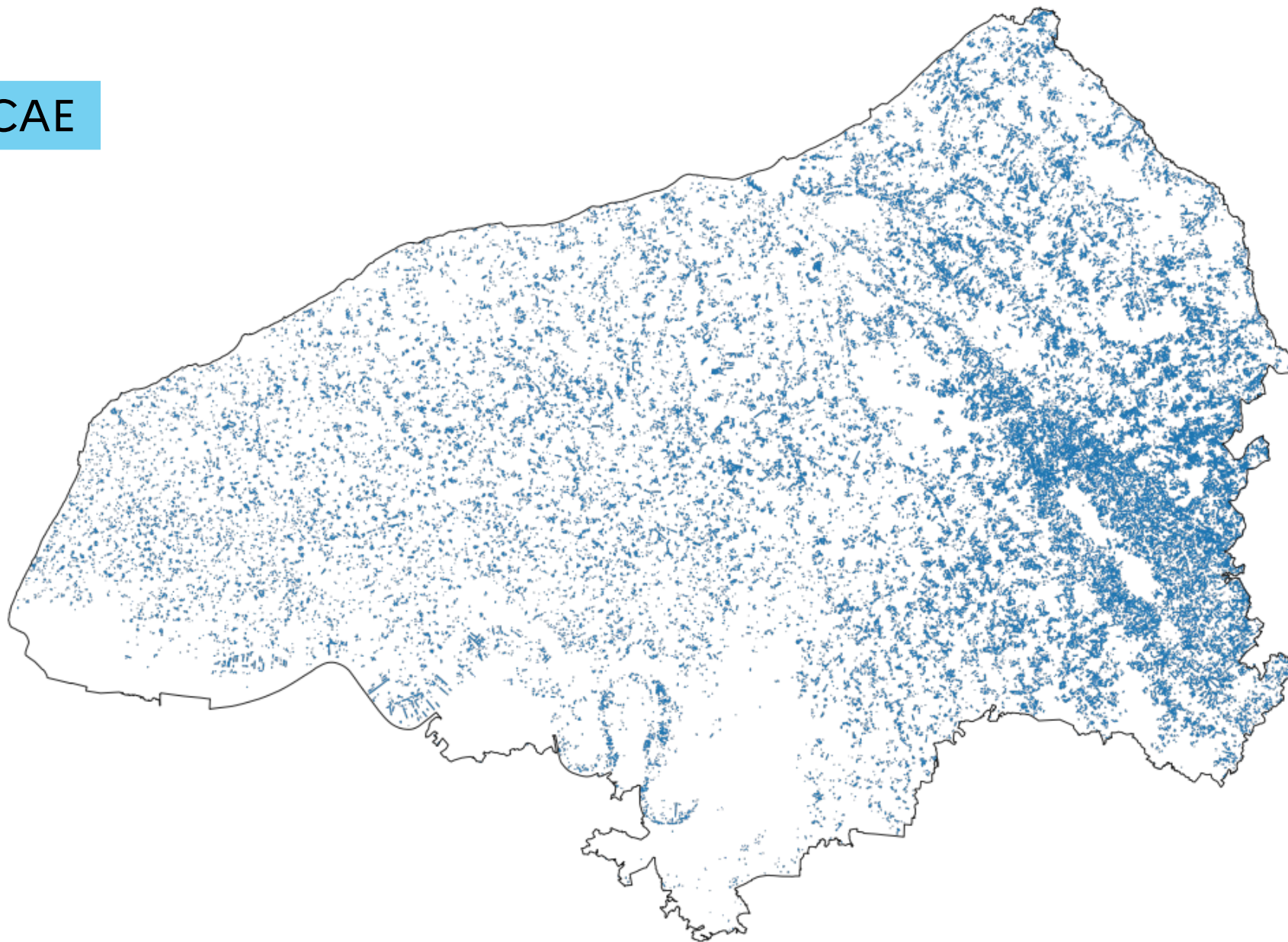
## 2. Les résultats



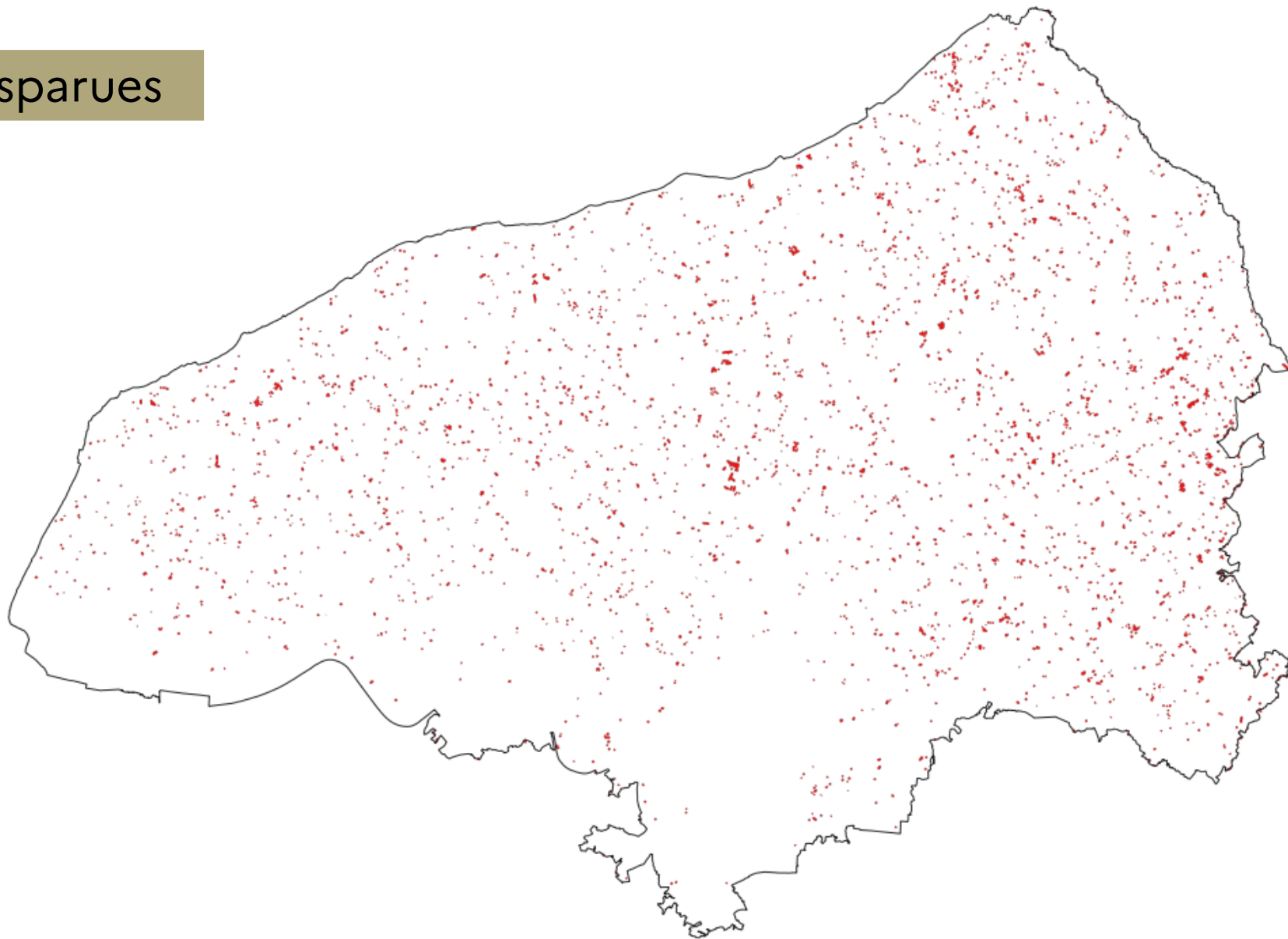
## Haies BD-TOPO



## Haies BCAE

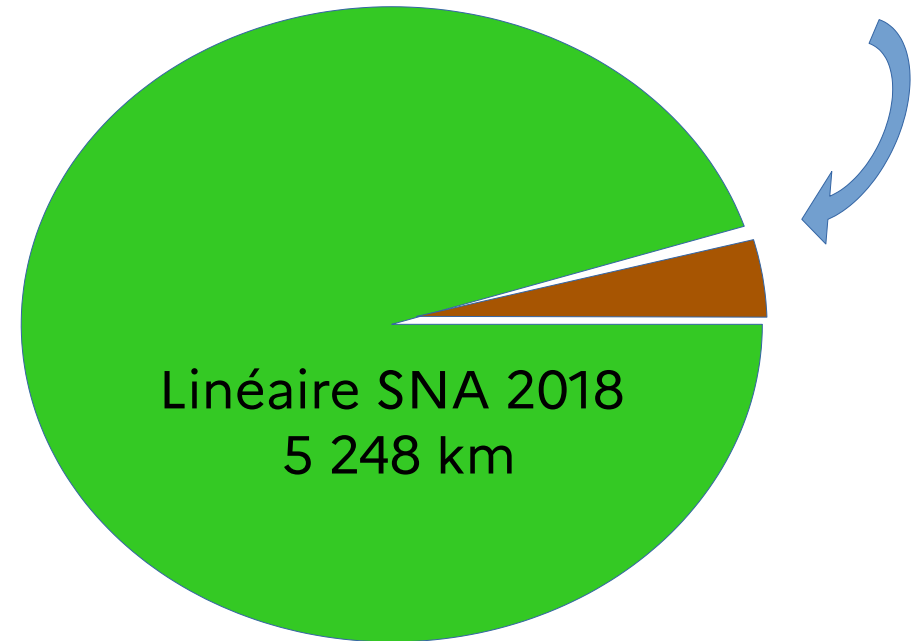


## Haies disparues



# Les résultats graphiques

Baisse depuis  
2015 : 268 km



Linéaire BD-TOPO 2016  
(toutes zones / arbres alignés  
et bosquets) : 12 848 km

Baisse du linéaire :  
3068 km sans bande tampon  
268 km si bande tampon 1m  
229 km si bande tampon 2m  
183 km si bande tampon 5m

# Attention !



L'analyse ne concerne que les haies agricoles, référencées par la BCAE 7, dans le cadre du versement des aides PAC



La disparition de la haie peut avoir des causes multiples : destruction volontaire, parcelle qui n'est plus exploitée, méconnaissance de la réglementation...



La baisse constatée, d'environ 4 %, confirme néanmoins que le phénomène de disparition des haies continue

# 3. Perspectives



# La régularisation des haies détruites depuis 2015

Affiner le  
linéaire  
détruit

Fixer un seuil  
de régularisation  
(10m, 50m ?)

Adresser un  
courrier aux  
exploitants

Régulariser les situations  
et mettre à jour la cartographie  
BCAE 7

Créer une habitude de  
réflexion avant la destruction  
de la haie et augmenter  
les déclarations à la DDTM





# La haie, un élément important du territoire rural et des avantages multiples

**Préservation de la ressource en eau**  
(rôle d'infiltration, limitation des ruissellements)

**Protection des sols**  
(érosion des sols agricoles, ruissellements,... inondations)



**Production et services**  
(bois d'œuvre, bois-énergie, clôture des parcelles, fourrage et fruits)

**Régulation des effets du climat**  
(protection des cultures contre le vent, protection des animaux contre le soleil, puits de carbone)

**Biodiversité**  
(Diversité flore et faune, nidification, trame verte, accueil des auxiliaires des cultures)

**Aspect paysager**  
(urbanisme, sites classés, clos-masures, cadre de vie,... rôle de transition entre différentes zones)

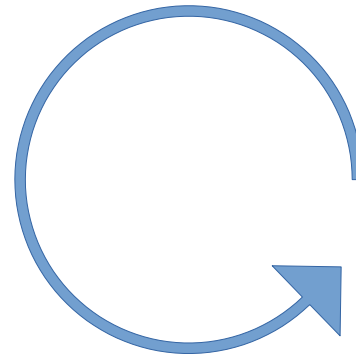
# Promouvoir le développement des haies

URBANISME  
(prévention  
des risques)

PATRIMOINE  
(paysages)

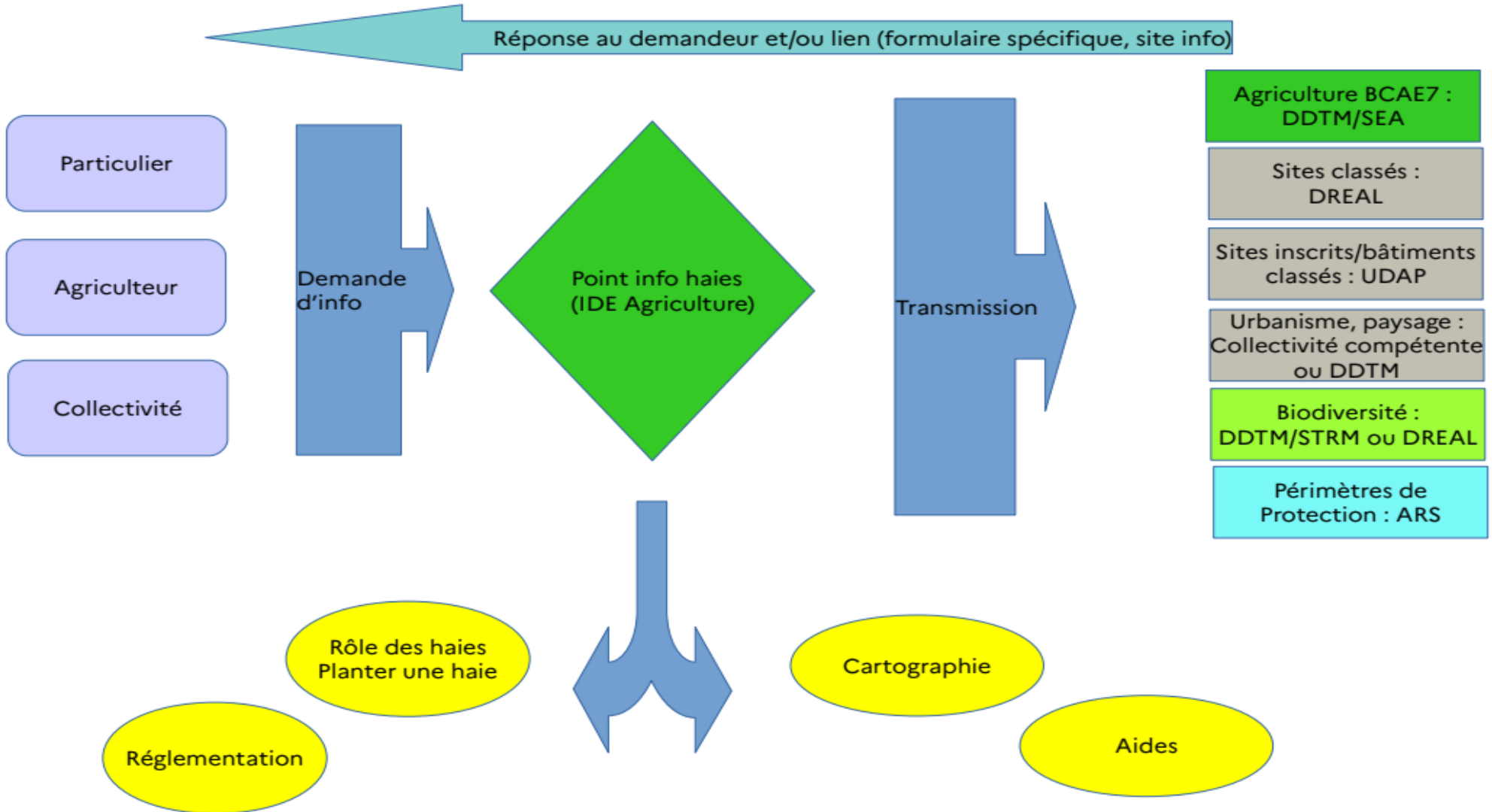
ENVIRONNEMENT  
(biodiversité,  
climat, eau)

AGRICOLE  
(systèmes agricoles,  
aménagement rural)



# Un point d'information sur les haies

Schéma guichet unique HAIES SEINE-MARITIME





**Merci de votre  
attention**

